



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 26  
Compte-rendu du conseil municipal  
Réuni le 8 avril 2024

Légalement convoqué le 25 mars 2024, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 8 avril 2024 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

**Étaient présents :** Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Jonathan BERNIER (arrivé à 21h00), Franck ROMAGNY (arrivé à 21h15), Bruno COLLET, Sylvain ROLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Evelyne BRISSON (arrivée à 20h50), Éric CHICAULT, Jackie BOGARD, Hugo ARNOULD

**Absente excusée :** Stéphanie BRASSEUR

**Secrétaire de séance :** Jackie BOGARD

### Ordre du jour

Délibérations :	
➤ Approbation du compte de gestion 2023	➤ Aménagement espace sportif
➤ Vote du compte administratif 2023	➤ Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables
➤ Affectation du résultat 2023	
➤ Taux d'imposition 2024	
➤ Vote du budget 2024	
➤ CDG 51 : Protection sociale complémentaire	<b>Questions diverses et Tour de table :</b>
➤ Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle	Info fibre
	Elections Européennes

**Approbation du compte de gestion 2023 :** Les différents documents établis par Mme Guinot, Responsable du Centre des Finances Publiques de Châlons en Champagne sont présentés au conseil municipal qui approuve à l'unanimité le compte de gestion 2023.

**Vote du compte administratif 2023 :** Présenté par Mme Charlier, après que Mme le Maire ait quitté la salle, le compte administratif 2023 est adopté à l'unanimité par le conseil municipal. Il est en tout point identique au compte de gestion.

MAIRIE DE MONCETZ LONGEVAS (M57) - Mairie de MONCETZ-LONGEVAS - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE		II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET		A	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 302 258,93	G 363 697,71
	Section d'investissement	B 33 725,37	H 41 693,93
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 0,00	I (si excédent) 217 363,67
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 32 261,31	J (si excédent) 0,00
		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 368 245,61	= G + H + I + J 622 755,31
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 302 258,93	= G + I + K 581 061,38
	Section d'investissement	= B + D + F 65 986,68	= H + J + L 41 693,93
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 368 245,61	= G + H + I + J + K + L 622 755,31

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

**Affectation du résultat 2023** : Pour l'exercice 2024, sont reportés :

- Au compte 1068 : **24 292,75 €** pour financer la section d'investissement
- Sur la ligne 002 : **254 509,70 €** en section de fonctionnement
- Pas de restes à réaliser

**Taux d'imposition 2024** : Le conseil, unanime décide de reconduire les taux de l'an passé :

- 36,73 % pour la taxe foncière bâti
- 14,04 % pour la taxe foncière non bâti
- 13,60 % pour la taxe d'habitation pour les logements vacants et résidences secondaires

Pour information, les bases d'imposition prévisionnelles 2024 sont en augmentation.

**Vote du budget 2024** : Après avoir recensé les besoins 2024 et après avis de la commission des finances réunie le 20 mars 2024, le conseil municipal définit les subventions attribuées aux associations et adopte à l'unanimité le budget primitif 2024 :

- section de fonctionnement : 614 315 € en dépenses et en recettes
- section d'investissement : 288 123 € en dépenses et en recettes

**CDG 51 : Protection sociale complémentaire** : Le conseil municipal, unanime donne mandat au Centre de Gestion de la Marne pour engager la procédure de mise en concurrence afin de conclure des conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents qui deviendra une obligation pour les collectivités à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle** : Après l'avis favorable du Comité Social Territorial, le conseil municipal, unanime, valide l'attribution d'une prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents en contrat public.

**Aménagement espace sportif** : Après étude des différents projets et estimatifs, le conseil retient à l'unanimité le projet d'aménagement d'un espace sportif qui s'élève à 14 100 € HT, soit 16 920 € TTC. Afin de financer l'opération d'investissement, un dossier de demande de subvention sera prochainement déposé auprès de l'Agence Nationale du Sport. Le solde sera financé par les fonds propres de la commune.

**Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables** : Après concertation des agriculteurs et suite aux remarques formulées dans le registre mis à disposition des habitants au secrétariat de mairie, le conseil municipal, unanime, définit d'une part les zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur son territoire et d'autre part le type d'énergies possibles (uniquement photovoltaïque).

**Questions diverses et Tour de table** :

- **Info fibre** : Pour information, l'arrêt commercial de l'offre cuivre ADSL est prévu pour janvier 2026 avec un arrêt total du service cuivre en janvier 2027.
- **Elections Européennes** : Mme le Maire rappelle que les élections Européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h25.

Fait à Moncetz-Longevas, le 12 avril 2024

Le secrétaire : Jackie BOGARD

